

Discours du président

Albert Saint-Jean, C.O.St-S.

Volume 29, 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007365ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007365ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

0318-6148 (imprimé)

1927-7075 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Saint-Jean, A. (1962). Discours du président. *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 29, 59–62. <https://doi.org/10.7202/1007365ar>

Discours du président

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Le premier mot de cette allocution sera une parole de reconnaissance et de vif remerciement à l'adresse de Son Excellence Monseigneur Joseph Ryan, évêque de Hamilton, qui a si cordialement accueilli notre Société dans son diocèse pour y tenir son vingt-neuvième congrès annuel. Je regrette qu'il ne lui ait pas été possible de rehausser cette soirée plénière de sa présence; c'est sans doute que d'autres devoirs importants requièrent sa sollicitude. Toutefois, nous tenons à lui exprimer nos hommages de profond respect et nos vœux ardents de longue vie dans son travail d'apostolat.

Notre second sentiment de gratitude va au R.P. André Simard, curé de la belle paroisse de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours qui nous a beaucoup aidé et appuyé de sa sympathie ainsi que du dévouement de son personnel et de M^e Ryan Paquette, maître des cérémonies de ce congrès. Votre paroisse, mon Révérend Père, a écrit une belle page de son histoire le dimanche 6 mai dernier, lors de la bénédiction solennelle de votre nouvelle église. Notre Société s'associe à la joie de toute la population française de Hamilton à l'occasion de cet important événement qui permettra un essor paroissial des plus marqués.

Avant de vous présenter le distingué conférencier qui vous adressera la parole ce soir, je désire vous faire connaître, au moins sommairement, la Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique qui a tenu trois de ses congrès sur cinq dans notre province depuis cinq ans. Les habitués de nos congrès me pardonneront de traiter d'un sujet qui leur est si connu, mais il importe aussi de renseigner les nouveaux venus et de leur donner certains éclaircissements.

La Société canadienne d'histoire de l'Eglise qui reconnaît l'histoire comme source inestimable de renseignements sur le passé fut établie le 3 juin 1933. Elle compte, sous l'autorité d'un président unique, cette année l'honorable Lionel Bertrand, Secrétaire provincial, province de Québec, deux sections entièrement autonomes : une section anglaise et une section française. Ces deux groupes ont chacun leur bureau de direction, leur comité exécutif et une administration autonome, le tout retenu au sommet par une autorité unique et un léger ruban d'argent. Les deux sections prénommées poursuivent leurs activités propres sans se nuire car elles marchent dans des sentiers parallèles et, par conséquent, qui ne peuvent pas se rencontrer. Je ne veux pas insinuer ici que d'une rencontre résulterait un choc, mais je veux dire plutôt que chacune exploite son propre champ d'activité.

But de la Société

Toute société poursuit un but, qui est la raison de son existence : le nôtre est de créer de l'intérêt pour l'histoire de l'Eglise au Canada

et dans les diverses régions de notre pays. C'est dans le but de se faire connaître dans plusieurs milieux que la Société tient son congrès annuel tantôt dans une province tantôt dans une autre. Dans les diverses régions où elle passe, la Société recrute des conférenciers qui traitent des sujets variés dont elle publie chaque année les travaux dans son Rapport annuel.

Rapport annuel

Je me permets de mettre l'accent sur cette publication qui est, en somme, le lien qui nous unit lorsque nous sommes de retour dans nos divers milieux. Les frais de publication en sont acquittés par les deux sections de notre Société. « A la parution de chaque Rapport, les habitués des congrès annuels sont heureux de pouvoir relire, à tête reposée, les études qu'on leur a présentées; ils ont, à leur gré, l'avantage de consulter les travaux de l'autre section auxquels ils n'ont pu participer. Et, d'année en année, s'enrichit la somme de leurs connaissances sur l'histoire religieuse de leur pays. » (Index, préface du R.P. Lorenzo Cadieux, s.j.) La liste des membres, publiée dans chaque rapport, permet aux intéressés d'établir des contacts les uns avec les autres. Notre Société affectionne également l'étude des faits de l'histoire locale qui courent grand risque de se perdre lorsqu'un organisme approprié ne se préoccupe pas de ramasser ces miettes précieuses. Nos membres recevront d'ici très peu de temps, le Rapport de 1960 lequel est sous presse: il a été imprimé en retard pour des raisons incontrôlables. Nous prévoyons que les deux autres rapports seront publiés au cours de cette année et que nous serons à date d'ici le mois de juin 1963.

L'Index des Mémoires de la Société

Afin de pouvoir mieux utiliser les renseignements épars dans chaque Rapport annuel, la Société a fait préparer en 1960 un Index analytique portant sur les vingt-cinq premiers rapports publiés par elle. Ce volume de 248 pages publie, sous un mot donné et classé par ordre alphabétique, tout ce qui a rapport à ce mot et qui a déjà paru dans les rapports antérieurs. On y trouve naturellement un grand nombre de noms de personnages religieux, mais on est surpris de constater combien d'autres noms géographiques, d'histoire profane, d'organismes divers, d'événements de toutes sortes y apparaissent. Certains item, tels que le mot Jésuite, couvrent plusieurs pages et celui qui traite de Papineau porte une série de quinze références. L'étendue du champ touché par cet index a trait à bon nombre d'activités humaines, tant il est vrai que la religion influence la vie du chrétien et de la société où il évolue. Cette rétrospective qui couvre un quart de siècle d'existence de notre Société nous fait toucher du doigt l'importance d'un organisme qui reste un témoin permanent des activités d'un monde changeant. Il convient donc de souligner ici le mérite des initiateurs et des continuateurs de cet organisme de liaison entre les membres.

Chaque membre, en payant sa contribution, paie par le fait même son exemplaire du rapport annuel qui lui est généralement distribué sur place, au congrès de l'année suivante ou expédié au préalable.

Je termine ces quelques remarques en faisant appel à cet auditoire distingué en faveur de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise. Tout catholique vraiment fier de sa foi n'est pas indifférent à l'histoire de l'Eglise à laquelle il appartient. Et cette connaissance n'a jamais revêtu autant d'importance qu'à notre époque où le monde semble avoir changé davantage en une seule génération qu'au cours des derniers siècles. Le monde ne fait qu'un aujourd'hui sinon par l'unité de pensée et de sentiment, du moins par son angoisse et ses problèmes.

A ce sujet, il se trouve que beaucoup d'entre nous sont victimes d'erreur : ils croient connaître l'histoire de l'Eglise parce qu'ils l'ont étudiée à l'école autrefois, ils s'imaginent aussi que cette science est figée là dans une immobilité éternelle. La vérité est tout autre : l'œuvre des chrétientés se poursuit sans arrêt avec des succès, des revers, des persécutions, des erreurs de doctrine. Notre époque a ses martyrs comme il y en avait aux premiers siècles de l'Eglise, elle a ses docteurs, ses grands champions de la foi qui ont soutenu la persécution à la face du monde entier. Toute cette activité chrétienne est racontée dans des articles épars dans les journaux, les revues, les bulletins périodiques, et aussi dans les annales que l'on reçoit pour encourager mais que personne ne lit. Alors qu'elle possède des moyens de communication exceptionnels, par la presse, la radio, la télévision, la population catholique semble souffrir d'une indifférence totale envers l'information religieuse dont l'accès lui est pourtant si facile. C'est pourtant à cette source abondante, s'il y puisait, que le chrétien comprendrait mieux le sens de sa vie et qu'il compléterait l'enseignement reçu dans les instructions hebdomadaires. La curiosité envers les choses d'ordre religieux est à peu près nulle chez le chrétien moyen.

L'homme moderne est noyé dans une publicité matérialiste universelle qui le déborde. Tout lui est présenté d'une façon si séduisante qu'il n'est plus sûr de rien, ballotté qu'il est sur une mer agitée et tapageuse d'idées les plus contradictoires, où risquent de sombrer les principes inébranlables de notre tradition chrétienne. Dans de telles circonstances, ce qui s'impose à la conscience c'est de faire un choix sûr, une sélection des ressources qui peuvent le mieux nourrir notre foi. Il ne s'agit pas de rompre en visière avec tout ce qui nous entoure, mais bien de créer dans notre entourage un climat de lumière et une connaissance des événements religieux, une curiosité, un intérêt qui fasse partie de nos préoccupations ordinaires.

J'ajouterai une dernière remarque à l'intention des laïcs ici présents sur le recrutement des membres de la Société canadienne d'histoire de l'Eglise. La Société admet dans ses rangs non seulement les personnes versées dans les connaissances spécialisées en matière d'histoire, mais aussi toutes celles qui sont intéressées à s'instruire des grandes préoccupations du chef de la Sainte Eglise, par exemple, des grands événements actuels, comme le second concile du Vatican, qui s'ouvrira en octobre prochain. L'histoire de l'Eglise s'écrit un peu chaque jour au Canada, en Europe, et dans tous les pays de missions et celui qui en suit les faits donne à sa vie un sens profond.

Présentation de l'honorable juge Léo Landreville

J'ai maintenant l'agréable devoir de vous présenter notre conférencier de ce soir. Il appartient à la magistrature, ce qui lui impose, par profession, d'être mêlé de près ou de loin à de nombreuses histoires. Ce fait, cependant, n'est pas en soi une objection à ce qu'il s'intéresse à l'histoire en général, ni à celle de l'Église catholique en particulier.

Ayant ainsi établi le bien-fondé de notre choix, je vais procéder à établir son curriculum vitae qui débute à Ottawa le 23 février 1910. Sa jeunesse se passe dans la capitale canadienne et, après avoir complété ses études secondaires, il s'inscrit à l'université de sa ville où il obtient son B.A. en 1933.

À l'automne de cette même année, il entre à l'Université Dalhousie, de Halifax, pour y faire son cours de droit. La basoche lui procure l'occasion de pratiquer l'art de l'argumentation et, au cours de ses études, il se mérite la médaille d'or de la Société des débats de Dalhousie comme il avait obtenu celle de l'Université d'Ottawa préalablement. Pour s'exercer à écrire il accepte de devenir rédacteur bénévole dans deux revues de l'Université Dalhousie.

Un talent marqué pour la parole et pour la plume laisse facilement prévoir une brillante carrière d'avocat. À sa sortie de l'université en 1937, il devient président de la Ligue des Nations des Maritimes et, en 1938, il est admis au barreau de la province d'Ontario. C'est dans cette province qu'il pratique sa profession de 1937 à 1956 dans plusieurs études légales où il se fait remarquer dans l'exercice des fonctions les plus variées. Doué d'une faculté d'adaptation remarquable qui lui rendait facile l'acclimatation aux plus diverses situations, servi par un esprit civique rare, il sut faire un succès de sa carrière et, de plus, accepta des responsabilités publiques comme celles de commissaire d'écoles, d'échevin, de maire de Sudbury, de commissaire de l'Hydro et beaucoup d'autres fonctions de service public. D'une activité débordante, cet homme consacra son énergie au service des siens dans des sociétés patriotiques, culturelles, charitables et même politiques. Le grand sens de la communauté et de la fraternité qui caractérise notre conférencier l'amena à s'intéresser aux organismes internationaux et, en 1956, on lui confia la mission de représenter le Canada au congrès de l'ONU à Panama.

Ses loisirs — je me demande où et quand il en prend — sont la photographie et la conduite des avions; il est lui-même propriétaire d'un avion, et, de plus, il est collectionneur d'armes à feu, ce qui n'est pas banal. Il passe ses vacances au Mexique où il possède, à Cuernavaca, une demeure permanente; il va sans dire qu'il parle couramment l'espagnol.

Cet ensemble de qualités dégage l'impression bien nette d'une mentalité généreuse et ouverte à une immense collectivité. C'est pourquoi, mes chers amis, lorsque je pense au citoyen du monde, à celui qui aime ses frères et s'intéresse aux problèmes multiples à résoudre pour leur bonheur, je pense à l'honorable juge Léo Landreville, juge de la Cour suprême d'Ontario que j'ai l'honneur de vous présenter.

Albert SAINT-JEAN, président

Toronto, Ont.